

## Fondation Res Publica

Colloque « *Quelles perspectives pour la France en Méditerranée ?* »

17 janvier 2011

### **Les relations euro-méditerranéennes : un état des lieux et des axes de réflexion pour l'avenir**

Georges Corm

#### *Panorama historique contemporain*

Depuis Homère, la méditerranée fait rêver. Elle est un espace enchanteur et exotique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les grands poètes et essayistes européens ont fait un pèlerinage aux sources de la civilisation en Méditerranée de l'Est, cependant que les puissances européennes installaient progressivement leur domination politique et militaire sur toute la rive sud.

#### Colonisation, décolonisation, Guerre froide

Avec sont lot de douleurs et de souffrance pour les populations méditerranéennes conquises, la Méditerranée redevenait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle un espace unifié, ce qu'elle n'avait plus été depuis la longue domination de l'empire romain. La modernisation des sociétés arabes méditerranéennes sous l'impact européen ne donnait pas lieu cependant à une véritable régénération. L'expérience d'industrialisation de Mohammed Ali en Egypte et ses ambitions militaires régionales furent vite arrêtées par un consensus des puissances européennes et leur intervention militaire.

La décolonisation devait à son tour apporter son lot de souffrances pour les populations locales, en particulier dans le cas de l'Algérie. Mais aussi celui de la Palestine où la colonisation des Européens de confession juive, fuyant les persécutions antisémites qui culminent en génocide organisé sous la terreur nazie, aboutit à la création d'un nouvel Etat se définissant par la judéité. Elle entraîne l'expulsion d'un grand nombre de Palestiniens de leur terroir ancestral. Par ailleurs, l'Egypte est soumise à une agression militaire conjointe d'Israël, de la France et de la Grande-Bretagne en 1956 pour punir le président égyptien de son soutien à la résistance palestinienne à Gaza, à celle du FLN en Algérie et le punir surtout de la nationalisation du canal de Suez.

A partir de cette date, la Guerre froide va déchirer les rives sud et est de la Méditerranée, certains Etats se plaçant dans l'orbite de la politique américaine et sous sa protection, d'autres sous celle de la politique soviétique. Un bon observateur américain des réalités

arabes écrira un ouvrage sur « La Guerre froide arabe »<sup>1</sup>. Les politiques économiques et les courants commerciaux seront grandement influencés par cette division des régimes arabes, qui est tout autant géopolitique.

### Ligne de fracture créée par l'existence israélienne et tourments libanais

Par ailleurs, les médias européens et américains prennent l'habitude à cette époque de qualifier certains régimes arabes de « radicaux » et « anti-occidentaux », d'autres de « modérés ». La ligne de fracture dans ce cas est relative à l'attitude vis-à-vis d'Israël et de la question palestinienne et vis-à-vis des Etats-Unis ou des Etats européens qui soutiennent les politiques israéliennes à l'égard des droits palestiniens. Ce vocabulaire ne fait guère de sens, dans la mesure où la sauvegarde des droits palestiniens ayant fait l'objet de résolutions précises des Nations Unies, aussi bien de l'Assemblée générale en 1947-1948 que du Conseil de sécurité en 1967, on ne saurait accuser de radicalisme ceux qui réclament l'application du droit international.

La longue et douloureuse déstabilisation violente du Liban à partir de 1975 est en grande partie le résultat du pourrissement du problème palestinien et de l'émergence de la résistance armée palestinienne qui a réussi à s'implanter au Liban, après avoir été chassée de Jordanie en 1969. L'armée israélienne occupera une large partie du sud du Liban en 1978, puis avancera jusqu'à Beyrouth qu'elle occupe durant trois mois au cours de l'été 1982 où elle fait élire à la pointe de ses canons deux présidents de la république issus du Parti des Phalanges et qui jouissent de l'appui des Etats-Unis et des principaux Etats européens<sup>2</sup>. Dans ces nouvelles occupations de territoire, l'Etat d'Israël ne respectera pas plus les résolutions du Conseil de sécurité qui lui enjoignent de se retirer sans conditions du Liban. Elle ne quittera la partie qu'elle occupe au centre du Liban qu'en 1984-85, provoquant massacres et déplacements forcés de population, mais demeurera au sud jusqu'en 2000. Elle abandonne sans condition cette zone, lorsque sous les coups de la résistance libanaise menée par le Hezbollah, elle se retire sur des positions qui ne sont pas celles de la frontière internationale entre les deux pays et en continuant d'occuper la zone des fermes de Chébaa, riche en eaux.

### ***De la politique arabe de la France à la Déclaration de Venise : 1967-1980***

Il faut noter cependant que durant les années soixante-dix et quatre-vingt du siècle passé, la diplomatie européenne restera bien présente en Méditerranée. En particulier, la France, l'Italie et l'Espagne, en tant que puissances méditerranéennes, prennent de nombreuses initiatives qui élargissent le champ de la coopération économique avec les pays arabes du Maghreb, en particulier dans le domaine énergétique. Rappelons ici que la France a longtemps joui d'un grand prestige dans le monde arabe, grâce à la politique courageuse du Général de Gaulle, aussi bien pour accepter et accélérer l'indépendance de l'Algérie

---

<sup>1</sup> Malcom KERR, *The Arab Cold War, 1958-1964. A study of Ideology in Politics*, Oxford University Press, 1965.

<sup>2</sup> Il s'agit respectivement de Bachir Gemmayel, assassiné avant même sa prise de fonction en septembre 1982, puis de son frère Amin qui signera le traité de paix mort né du 17 mai 1983 avec l'Etat d'Israël.

que pour condamner par deux fois ouvertement l'Etat d'Israël, d'abord lors de l'attaque de l'armée israélienne sur l'Egypte, la Syrie et la Jordanie en 1967, puis lors de l'attaque de l'aéroport de Beyrouth et la destruction de la flotte civile aérienne libanaise en 1968<sup>3</sup>.

De plus, suite à la guerre israélo-arabe de 1973 et au quadruplement des prix du pétrole, une enceinte de Dialogue euro-arabe est lancée au Sommet européen de Copenhague, en décembre en 1973, à l'initiative de la France. Cette enceinte regroupe la Communauté européenne et la Ligue des Etats arabes, y compris une participation palestinienne, celle de l'OLP. On y discute des questions d'énergie, mais aussi de transfert de technologie. Par ailleurs, vers la même époque, un projet de Banque méditerranéenne de développement voit le jour, à l'initiative de l'Italie, mais ne trouve pas suffisamment d'échos positifs en Europe ou dans certains pays arabes méditerranéens sous influence américaine.

Mais surtout, on doit rappeler la courageuse Déclaration de Venise adoptée par la Communauté européenne en juin 1980 qui affirme solennellement la nécessité de reconnaître « les droits légitimes du peuple palestinien », le problème palestinien n'étant pas, affirme la Déclaration, « un simple problème de réfugiés », mais celui du « plein exercice » de son « droit à l'autodétermination ». La Déclaration dénonce aussi toute « initiative unilatérale qui ait pour but de changer le statut de Jérusalem » ; elle rappelle « la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967 » et rappelle que « les colonies de peuplement, ainsi que les modifications démographiques et immobilières dans les Territoires arabes occupés sont illégales au regard du droit international ».

Par ailleurs, la Communauté économique européenne se préoccupe dès le début des années soixante de développer la coopération économique avec les pays du Maghreb

### ***L'émergence de la Méditerranée saoudo-américaine à partir de 1990***

Le paysage politique méditerranéen change drastiquement dans les années quatre-vingt dix sous le coup d'évènements historiques majeurs. Il s'agit tout d'abord de l'effondrement du bloc soviétique en 1989, puis de la constitution d'une formidable coalition militaire dirigée par les Etats-Unis en 1990 qui se positionne en Arabie saoudite dans le but de libérer le Koweït envahi par l'Irak en août de cette année. Le premier de ces évènements entraîne une concentration de l'attention et des énergies des Etats européens membres de la CEE, dont la France, l'Italie et l'Espagne, sur l'intégration des pays de l'Europe centrale et baltique dans la Communauté européenne. Par ailleurs, la guerre qui désintègre la Yougoslavie devient aussi un objet de préoccupation majeure de l'Europe.

Le second évènement, à savoir la Guerre du Golfe, qui éclate en 1991, met définitivement fin à la spécificité de la politique française héritée du Général de Gaulle dans le monde

---

<sup>3</sup> On rappellera ici la déclaration jubilatoire de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, à l'issue de la Guerre du Golfe en 1991, dans un interview au quotidien *Le Monde*, pour célébrer la disparition de la politique arabe de la France qui n'avait été, selon, lui qu'un « mythe ».

arabe<sup>4</sup> ; de même, Italie, France et Espagne se détournent des questions politiques méditerranéennes, d'autant plus facilement que les Etats-Unis s'imposent comme le seul joueur de poids, aussi bien dans les Balkans déchirés par les violences de l'éclatement de la Yougoslavie, qu'au Moyen-orient. Ces derniers s'imposent, en effet, comme le maître incontesté militaire et politique des affaires méditerranéennes, notamment après le lancement de la Conférence de Madrid par les Etats-Unis en septembre 1991, conférence qui regroupe les pays arabes et Israël autour d'une même table, pour la première fois dans l'histoire de l'intraitable conflit engendré par la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Même sur le plan économique, les Etats-Unis élaborent d'ambitieux projets de coopération moyen-orientale (et non pas méditerranéenne), largement inspirée de l'ouvrage de Simon Pères sur le « Nouveau Moyen-Orient » paru en 1992. Il est envisagé la création d'une grande zone de libre échange, le développement d'une autoroute allant d'Istanbul à Casablanca, la création d'une banque de développement pour faire du Moyen-Orient une nouvel espace de développement économique pour les capitaux internationaux. Plusieurs sommets économiques sont tenus successivement (Casablanca, Amman, le Caire, Doha), après la conclusion des Accords d'Oslo en 1993, qui regroupent des chefs d'Etat et des ministres arabes, occidentaux et israéliens, ainsi que des hommes d'affaires du Moyen-Orient et des sociétés multinationales.

Un vent d'optimisme sans précédent souffle sur le monde des décideurs et des médias

### ***Analyse du processus euro-méditerranéen de Barcelone***

Ce n'est qu'en 1995, à la Conférence de Barcelone, que l'Europe reprend de l'initiative en Méditerranée en invitant les Etats arabes méditerranéens, la Jordanie et Israël à adhérer à une zone de libre échange euro-méditerranéenne. Le projet est exclusivement de nature économique, bien qu'en arrière plan de cette initiative on puisse facilement identifier deux motivations politiques fortes :

- l'intégration d'Israël dans un ensemble euro-méditerranéen avec tous les pays méditerranéens qui accélérerait la reconnaissance de l'Etat d'Israël par les Etats arabes,
- un meilleur contrôle des mouvements migratoires qui affectent l'Europe en provenance des pays de la rive sud de la Méditerranée et créent des problèmes de plus en plus aigus d'intégration qui suscitent une montée de l'extrémisme raciste en Europe.

Quant à la motivation économique, elle répond manifestement à la vague de néolibéralisme économique et financier qui s'est emparée de la Commission européenne et de nombreux dirigeants nationaux européens. Elle vise à accélérer le processus de la globalisation économique par le biais de l'ouverture des marchés et leur dérégulation ; elle a aussi pour but de préserver l'hégémonie commerciale de l'Europe sur la plupart des

---

<sup>4</sup> Simon PERES, *The New Middle East*, Henry Holt & Co., New York, 1993; éditions française sous le titre *Le temps de la paix*, Odile Jacob, Paris, 1993.

marchés de la rive sud de la Méditerranée, face à la concurrence de plus en plus forte des Etats-Unis et des pays émergents du sud-est asiatique. Motivations politiques et économiques sont résumées dans l'objectif séduisant de la création d'un « espace de paix et de prospérité » en Méditerranée. Mais le bilan du processus de Barcelone par rapport à ses objectifs initiaux fut plus que mitigé.

### Les limites des recettes néolibérales

Sur le plan économique, les recettes néolibérales appliquées aux pays arabes de la rive sud de la Méditerranée eurent naturellement pour résultat de contribuer à une forte augmentation du chômage et donc d'accroître substantiellement la poussée migratoire vers les pays de l'Union Européenne, contrairement à l'objectif recherché. Certes, les programmes d'aide de l'UE aux pays tiers méditerranéens, couplés à ceux du FMI et de la Banque mondiale, ont eu pour résultat une importante mise à niveau institutionnelle dans le domaine économique et financier sur le mode néolibéral. En revanche, l'économie réelle des pays concernés n'a pas beaucoup évolué et n'a pas acquis le dynamisme industriel et technologique requis pour empêcher l'extension du chômage. Par ailleurs, la concentration des activités économiques modernes aux mains de quelques groupes familiaux, alliés aux pouvoirs en place, a aggravé les inégalités dans le domaine de la distribution des revenus et de l'accumulation de richesses. Les revenus des ruraux et ceux des centaines de milliers de petites entreprises familiales à caractère informel sont restés extrêmement bas. Les poches de pauvreté et d'analphabétisme se sont maintenues. L'émigration des cerveaux a pris dans tous les pays de la rive sud des proportions alarmantes.

### L'échec de l'intégration israélienne

Sur le plan politique, la présence israélienne dans le processus de Barcelone paralysera souvent les activités. De nombreuses réunions ministérielles ou sommet de chefs d'Etat ne se tiennent pas, lorsque des actions israéliennes particulièrement violentes contre la population palestinienne ou libanaise amène beaucoup d'Etats membres à refuser de participer aux côtés d'Israël à ces réunions de haut niveau. De nombreux officiels arabes reprocheront à l'UE et ses Etats membres de ne pas exercer de pressions sur l'Etat d'Israël afin que celui-ci respecte les résolutions des Nations Unies sur le conflit, mais aussi les Conventions de Genève qui interdisent à un occupant de changer la situation démographique et territoriale des territoires occupés, ou même les simples principes du droit humanitaire. En fait, la politique des Etats européens – et donc celle de l'UE – s'est alignée sur celle des Etats-Unis : une forte protection morale est accordée à l'Etat d'Israël contre toutes ses infractions au droit international et au droit humanitaire. La critique de la politique israélienne, ou de l'idéologie sioniste qui a présidé à la création de cet Etat d'immigrants et de colons, est de plus en plus assimilée à de l'antisémitisme, ce qui dissuade les opposants européens à la politique israélienne d'exprimer leurs critiques ou en tous cas, peut les exposer à des actions en justice<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Ce sera notamment le cas du célèbre sociologue français, Edgard Morin qui sera traîné devant les tribunaux, en vertu de la loi Gayssot, pour antisémitisme, après une libre opinion dans le quotidien *Le*

La politique des deux poids et deux mesures que pratiquent les Etats-Unis et les Etats européens en Méditerranée et au Moyen-Orient contribue à la montée des tensions et aux fanatismes idéologiques divers. Cette politique de deux poids et deux mesures ne concerne pas seulement le traitement de faveur accordé à l'Etat d'Israël qui contraste avec la dureté des sanctions économiques, politiques ou militaires subies par des Etats arabes (Irak, Soudan, Libye, Syrie). Elle touche aussi aux attitudes européennes relatives au non respect des droits de l'homme en Méditerranée : politique de dénonciation forte pour ce qui concerne les régimes politiques arabes qui résistent aux pressions occidentales, contrastant avec la discrétion manifeste en ce qui concerne les violations répétées de ces droits par des Etats alliés de l'Occident.

Les régimes autoritaires ou semi autoritaires en place au sud de la Méditerranée en sortent renforcés, car ils apparaissent comme seuls garants de la stabilité locale face au développement de l'extrémisme politico-religieux et des mouvements terroristes se réclamant de l'Islam. De même, les actions de l'UE ou des Etats-Unis dans le domaine des droits de l'homme et des libertés apparaissent comme des immixtions dans les affaires intérieures des pays et peuvent provoquer des réflexes nationalistes dont profitent les régimes en place. Aussi, la libéralisation politique pourtant inscrite dans les accords de partenariat n'a guère suivi la libéralisation économique sur la rive sud de la Méditerranée.

### *La politique européenne de voisinage et Union pour la Méditerranée*

On ne s'étonnera pas dans ces conditions, que l'UE change son fusil d'épaule en matière de relations avec les pays tiers méditerranéens. Une fois les accords de libre échange signés et entrés en vigueur, elle met en œuvre à partir de 2004-2005 la politique dite de « voisinage ». Celle-ci dilue l'ensemble méditerranéen, puisqu'elle s'applique aussi à la Moldavie, l'Arménie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan ; bien plus, le contrôle des frontières devient désormais un des objectifs majeurs de cette politique qui continue d'inclure l'agenda traditionnel du processus de Barcelone concernant la libéralisation économique et politique. La politique de voisinage n'aura pas plus de résultats que ceux du processus de Barcelone, sinon de conditionner les aides européennes par un meilleur contrôle des frontières des pays concernés dans l'espoir de freiner la poussée migratoire clandestine, toujours très forte en provenance de la rive sud de la Méditerranée ou des frontières continentales orientales de l'Europe.

La création de l'Union pour la Méditerranée, à l'initiative du président français Nicolas Sarkozy en 2008 ne fait malheureusement pas plus avancer les choses, pour exactement les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment. Bien plus, jusqu'ici, malgré l'élection d'un Secrétaire Général de la nouvelle organisation dont le siège est à Madrid, les activités de l'UPM n'ont pas véritablement démarré, en dépit d'un portefeuille de projets économiques importants dans le domaine de l'eau, de l'environnement et des transports. Ces projets de qualité dans des domaines vitaux pour l'avenir de la

---

*Monde* où il avait critiqué les pratiques violentes de l'armée israélienne contre la population civile dans les territoires occupés.

Méditerranée ont été élaborés par l'Institut de prospective pour la Méditerranée (IPEMED) qui siège à Paris et qui est financé par de grands groupes privés français et sert de bureau d'études à l'UPM. Mais aussi bien l'action israélienne violente contre l'enclave de Gaza à la fin de l'année 2008, que les disputes entre Etats arabes, mais aussi celles relatives à la répartition des pouvoirs au sein de la future bureaucratie de l'UPM, paralysent la mise en place effective de cette nouvelle organisation régionale.

Il est intéressant à ce propos de remarquer que la France a tenté d'abord de créer l'UPM entre les grands pays européens méditerranéens (France, Italie, Espagne) et les pays de la rive sud et est. Mais une vive réaction allemande à ce projet, oblige le président français à abandonner cette approche qui aurait pourtant pu mieux déboucher sur un ensemble euro-méditerranéen plus cohérent géographiquement et culturellement. Pour exister, l'UPM devra donc comprendre tous les pays membres de l'UE et donc le géant économique qu'est l'Allemagne dont les relations commerciales avec l'est de la Méditerranée sont traditionnellement très importantes.

### *Une Méditerranée fragmentée politiquement et sur le plan économique*

A l'orée de la seconde décennie du nouveau siècle, la Méditerranée reste toujours aussi fragmentée et morcelée, politiquement et économiquement, avec plusieurs conflits majeurs entre les Etats riverains. Les Etats membres de l'UE sont impliqués dans la plupart de ces conflits et n'ont pas toujours la même politique.

Le morcellement de la Méditerranée est à la fois politique et économique. Il se concrétise par :

- Un isolement relativement fort des pays balkaniques avec façade sur la Méditerranée adriatique qui sont soumis à une forte hégémonie germano-américaine,
- Un statut peu clair de la Turquie dans l'ensemble euro-méditerranéen à qui l'entrée dans l'UE n'est guère facilité ; cette dernière a trouvé son aire d'expansion dans les républiques musulmanes d'Asie issues du démembrement de la Russie soviétique. Plus récemment, ses liens se sont considérablement développés avec l'Iran, la Syrie et le Liban,
- Un ensemble maghrébin fortement soumis à une hégémonie des pays européens méditerranéens de la rive nord (France, Italie, Espagne), mais aussi des Etats-Unis pour certains d'entre eux, sans oublier l'influence grandissante de l'Arabie saoudite et des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sur l'ensemble des pays arabes méditerranéens (à l'exception de la Libye), qui s'exerce aussi bien sur le plan économique, politique que religieux (développement du fondamentalisme wahhabite),
- La Libye qui n'a toujours pas signé d'accord de libre-échange en raison des sanctions économiques dont elle a fait longtemps l'objet et qui reste une économie fortement dirigée par l'Etat,
- Israël, qui en dehors de la Jordanie et de l'Egypte, n'a pas de véritables relations politiques et économiques avec les autres pays arabes méditerranéens, mais une très forte intensité de relations avec les Etats-Unis et tous les Etats européens,

- Les deux îles que sont Malte et Chypre devenus membre de l'UE (sauf pour la partie turquisée de l'île depuis l'invasion turque de 1974),
- L'addition à l'ensemble euro-méditerranéen de deux pays arabes sans façade méditerranéenne par le processus de Barcelone (la Jordanie et la Mauritanie),
- Une absence de convergence des niveaux de vie et de revenus entre les trois pays riches de la côte nord et le reste des pays riverains de la Méditerranée.

Par ailleurs, un certain nombre de conflits et de situations précaires déchirent l'espace méditerranéen :

- Le conflit israélo-palestinien qui dure depuis 1948,
- Le conflit chypriote qui dure depuis 1974,
- Le conflit entre l'Algérie et le Maroc sur l'ex-Sahara espagnol depuis 1974,
- Le conflit entre le Maroc et l'Espagne sur les deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en territoire marocain,
- Le développement du terrorisme se réclamant de l'islam qui a provoqué un très long conflit en Algérie (1989-2000) et qui se développe aujourd'hui dans les pays du Sahel africain, sans avoir disparu complètement d'Algérie,
- La situation très fragile du Liban qui sert d'Etat tampon dans le conflit israélo-palestinien et arabe, lequel polarise des fortes interventions euro-américaines en faveur d'Israël auxquelles s'oppose l'axe Téhéran-Syrie qui soutient les mouvements de résistance aux occupations israéliennes, en particulier le Hamas palestinien et le Hezbollah libanais,
- Les séquelles de l'éclatement de la Yougoslavie et le sort précaire des deux Etats nouvellement créés, à savoir la Bosnie et le Kosovo,
- Les tensions récentes entre la Turquie et Israël à propos de la guerre de Gaza, puis de l'attaque du bateau humanitaire turc à destination de Gaza par la marine israélienne,
- Le pourrissement du régime égyptien autoritaire sur lequel règne le président Moubarak depuis trente ans,
- La dictature du président Khaddafi en Libye qui dure depuis 1968, soit 42 ans, gardant ce pays à l'écart des développements méditerranéens.

Dans ce contexte, l'UPM ne paraît pas mieux équipée pour participer à l'apaisement des conflits et situations de pourrissement politique et socio-économique que les précédentes tentatives de la Communauté économique européenne, puis de l'Union Européenne. Certes, grâce aux travaux de l'IPEMED, les projets économiques de l'UPM sont des projets vitaux pour le développement de la Méditerranée et la préservation de son environnement. C'est aussi le cas des projets du Plan Bleu d'action pour la Méditerranée<sup>6</sup> et des institutions issues de la Convention de Barcelone de 1976 qui gagnerait à disposer de beaucoup plus de ressources humaines et matérielles que ce n'est le cas actuellement<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Voir Guillaume BENOIT et Aline COMEAU (dir.), *MEDITERRANEE. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, Editions de l'Aube, Plan Bleu, 2005.

<sup>7</sup> Il s'agit de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et de sept protocoles relatifs à la prévention et la protection de la Méditerranée (immersions par navires et aéronefs, préventions et situations critiques, dangers telluriques, protection biodiversité, pollution off shore, déchets



Toutefois, les paramètres de succès de la nouvelle initiative à l'origine de la création de l'UPM ne sont toujours pas réunies. Ces paramètres sont de deux ordres, politiques et économiques.

*Sur le plan politique*, deux obstacles majeurs se dressent en Méditerranée pour normaliser l'existence israélienne et éteindre les passions suscitées par le conflit israélo-palestinien et arabe depuis 1947.

1. L'UE n'est pas en mesure d'abandonner la posture de protection morale de l'Etat d'Israël, ce qui contribue à retarder une solution du conflit israélo-palestinien, conflit central en Méditerranée. Sur ce plan, il est clair qu'aujourd'hui une solution de deux Etats est impossible à réaliser sur le terrain, comme l'ont déjà noté plusieurs rapports internationaux, sauf à ce que l'Etat d'Israël démantèle les nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie, mais aussi autour de ce qui reste de la partie arabe de Jérusalem, colonies dont le peuplement représente 400 000 personnes. Or, il faudra encore beaucoup de temps pour que mûrisse une solution de type sud-africain et autant de temps pour que les décideurs politiques européens y viennent aussi. Evidemment, une plus grande prise de distance officielle par rapport à Israël de la part des décideurs européens et de la Commission européenne serait bienvenue et pourrait accélérer quelque peu les évolutions.
2. Il conviendrait aussi que le monde politique européen réalise que l'Etat d'Israël, si légitime soit son existence aux yeux des Européens en raison des persécutions du judaïsme en Europe qui ont culminé dans un véritable génocide durant l'occupation nazie de l'Europe, ne pourra jamais acquérir la même légitimité aux yeux de la majorité des Arabes. Notamment auprès des deux peuples qui ont le plus souffert de la politique israélienne, à savoir les Palestiniens, propriétaires légitimes de tout le territoire palestinien et les Libanais qui ont souffert d'occupations et de bombardements israéliens continus entre 1968 et 2000, puis en 2006 à nouveau. L'existence libanaise indispose celle d'Israël, tout comme celle des Palestiniens, le Liban étant par définition une société plurielle sur le plan religieux. Sur ce plan, il ne faut pas que les décideurs européens se laissent aveugler par les positions plus que conciliantes, voir la collaboration de certains régimes arabes, dits modérés, avec l'Etat d'Israël. La plus grande partie de l'opinion publique arabe ne partage du tout l'attitude de ses dirigeants ou de certains intellectuels qui écrivent dans les médias pan arabes sous haute influence saoudienne. Il ne faut pas oublier, en effet, que la population arabe n'a pas été partie prenante aux traumatismes des rapports judéo-chrétiens en Europe ; en conséquence, elle ne pourra jamais partager les sentiments européens concernant la légitimité de l'existence d'Israël.

Il eût été vraisemblablement possible d'arriver à une paix israélo-arabe complète, si après les accords d'Oslo entre l'OLP et l'Etat d'Israël, les dirigeants de ce pays avaient arrêté la

---

dangereux, gestion des zones côtières). Cette convention a été élargie et amendée en 1995 pour devenir Convention sur la protection de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée.

colonisation des territoires occupés et œuvré de bonne foi à l'émergence rapide d'un Etat palestinien, en acceptant un retour – même limité - de réfugiés palestiniens originaires des territoires conquis en 1948. Mais la multiplication des colonies de peuplement, le maintien de l'occupation du Golan syrien annexé dès 1981 et d'une large partie du sud du Liban (jusqu'en 2000 avec un retrait d'ampleur contesté par le gouvernement libanais). Par la suite, l'appui toujours plus grand des Etats-Unis à l'Etat d'Israël et l'invasion de l'Irak en 2003 ont achevé de rejeter la très grande majorité des opinions publiques arabes dans un nouveau refus de l'existence israélienne et de l'expansion continue dans les territoires occupés, en dépit des stipulations du droit international.

Aujourd'hui, si l'Europe veut regagner de l'influence morale et politique en Méditerranée, il conviendra que ses décideurs adoptent des politiques beaucoup plus actives sur le conflit avec Israël et reviennent à l'attitude courageuse et conforme au droit et à la justice exprimée par la déclaration de Venise en 1980. Il conviendrait aussi d'être moins focalisé sur l'Islam et sur les musulmans immigrés en Europe pour mieux se pencher sur les problèmes de l'économie réelle des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

***Sur le plan économique***, comme nous l'avons déjà évoqué, l'attention de l'UE s'est focalisée sur la mise à niveau formelle des institutions économiques et financières des pays tiers méditerranéens. L'attention ne s'est pas portée sur les problèmes des économies réelles, affectées de deux problèmes majeurs.

1. Un manque manifeste de dynamisme dans les activités à forte valeur ajoutée. Ceci est dû au fait que les politiques d'ajustement structurel appliquées ont créé des opportunités de profit très importantes et très rapides dans le secteur du commerce et des activités financières. Par ailleurs, la pression démographique, ainsi que l'enrichissement rapide de certains privilégiés ont entraîné aussi une très forte hausse des profits fonciers. Enfin, le tourisme de masse a été une source d'emploi, mais il n'est pas sûr que le bilan devises de cette activité soit très rémunérateur pour cette activité qui n'est d'ailleurs pas sans aggraver beaucoup de problèmes d'environnement. Aussi, a-t-on assisté à une très forte concentration des investissements privés sur ces quelques secteurs à faible valeur ajoutée où prédominent les profits rapides, de nature rentière. Les activités de sous-traitance textile ou industrielles logées dans des zones franches fiscales n'ont pas plus entraîné d'accumulation de savoir faire et de dynamisme technologique.
2. Cette évolution économique a engendré des inégalités sociales grandissantes, accompagnées de plusieurs phénomènes socio-économiques alarmants, tels que :
  - a. la montée dramatique du chômage des jeunes diplômés entraînant une fuite des cerveaux et des compétences professionnelles alarmante,
  - b. le maintien de larges poches de pauvreté et d'analphabétisme,
  - c. le développement de la corruption du fait des liens étroits entre quelques grands groupes familiaux puissants et la nomenklatura politique et administrative.

En bref, derrière les modernisations d'infrastructures physiques et celles des institutions formelles, les économies du sud de la Méditerranée restent des économies fortement désarticulées entre un petit secteur moderne urbain qui concentre 80% de la valeur ajoutée et un très vaste secteur informel de micro entreprises familiales qui survit à peine au jour le jour ; entre un monde rural où les revenus de la grande majorité ne dépassent pas en moyenne annuelle 250 à 300 dollars et un monde urbain où une richesse insolente crée des îlots de luxe entourés d'impressionnante ceintures de misère. Les économies méditerranéennes, à l'exception d'Israël et de la Turquie, deux pays affectés par ailleurs de graves problèmes politiques et socio-économiques, doublés de problèmes ethniques et religieux, restent largement des économies léthargiques. Les événements récents en Tunisie et en Algérie montrent bien que les politiques mises en œuvre dans les pays tiers méditerranéens avec le soutien de l'UE, du FMI et de la Banque mondiale n'ont pas eu les effets escomptés sur le plan de la dynamisation des économies réelles qui doivent pouvoir assurer les opportunités d'emploi adéquates pour une population très jeune qui entre sur le marché du travail et dont une partie importante est diplômée de l'enseignement supérieur.

Si la rive nord de la Méditerranée a pu sortir du déclin économique général qui a affecté l'économie méditerranéenne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sous le coup du développement de l'économie atlantique, c'est parce qu'elle a été tirée de son sous-développement et de sa pauvreté par la prospérité des régions du nord de l'Europe. En sus, les zones méditerranéennes pauvres de France, d'Espagne, de l'Italie et de la Grèce ont joui de transferts massifs d'aide à travers les mécanismes de la Communauté économique européenne. Transferts dont ont bénéficié par la suite les pays d'Europe centrale intégrés à l'Union européenne après l'effondrement du bloc soviétique.

Rien de tel n'est intervenu pour les pays de la rive sud de la Méditerranée. Ces derniers se sont enfoncés dans diverses formes d'économie de rente à structure oligopolistique, économie alimentée par l'énorme flux de revenus pétroliers pour certains, mais aussi le flux de remises d'émigrés en augmentation constante, ainsi que les aides extérieures fournies aussi bien par les Etats-Unis, par l'UE, les organismes de financement multilatéraux ou régionaux, pan arabe ou pan islamique. Sur ce plan, il est important de mentionner que les pays méditerranéens ont reçu 180 milliards de dollars d'aide entre 1973 et 2009, sans que l'effet de ces importants transferts se soient traduits par une dynamisation des économies<sup>8</sup>. On peut en dire autant des montants cumulés de remises d'émigrés qui entre 1970 et 2009 ont atteint la somme de 564 milliards de dollars, dont environ 100 milliards pour les pays méditerranéens balkaniques<sup>9</sup>. Ces quelques chiffres montrent combien les économies méditerranéennes ne sont pas en voie de développement, en dépit de transferts massifs, du fait de structures socio-économiques rigides et inefficaces, paralysant tout dynamisme économique innovant et créateur d'emplois.

---

<sup>8</sup> On se reportera sur ce point à notre rapport *Coopération et financement du développement en Méditerranée*, Papiers du Plan Bleu, n° 4, Sophia Antipolis, 2006. On notera que l'Égypte et Israël ont accaparé, entre 1973 et 2000, 63% de l'aide dont la plus grande partie pour ces deux pays était une aide de nature militaire.

<sup>9</sup> Chiffres extraits de la base de données en ligne de la Banque mondiale, *World Development Indicators*.

Il faut remarquer aussi que beaucoup d'économies arabes méditerranéennes sont de plus en plus liées à l'économie des pays de la péninsule arabique exportateurs de pétrole, dont elles importent le modèle de développement rentier sans en avoir les ressources énergétiques ou la structure démographique, en particulier le Liban, la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie, et le Maroc. Même sur le plan architectural, les villes du sud de la Méditerranée perdent leur caractère original pour ressembler de plus en plus aux villes des Etats exportateurs de pétrole de la péninsule Arabique. Un véritable génocide architectural se déroule depuis vingt ans environ à Beyrouth où la société SOLIDERE créée par l'ancien premier ministre Rafic Hariri a donné le ton, détruisant allègrement les vieux souks, plus de 600 immeubles à caractère historique, pour les remplacer par des centres commerciaux modernes et des tours de béton et de verre sur la mode de Dubaï. Des centaines de milliers de Libanais de toutes les couches sociales et de toutes les communautés religieuses ont ainsi été dépossédés. La défiguration du patrimoine architectural atteint un paroxysme en Palestine et à Jérusalem où les blocs de béton des colonies de peuplement viennent remplacer la vieille architecture de caractère euro ottoman, si gracieuse.

\*

\*

\*

Peut-on réparer tous ces dégâts socio-économiques et apaiser les conflits qui déchirent notre belle Méditerranée ? Peut-on rétablir un environnement physique et politique sain et harmonieux ? Il ne faut pas ici se bercer d'illusion. En revanche, une meilleure prise de conscience des problèmes évoqués ci-dessus peut permettre de limiter les dégâts, qu'ils soient d'ordre politique, économique, social ou environnemental.

On peut évoquer, dans cette optique deux pistes de changement, l'une politique, l'autre économique :

1. Il serait plus opportun pour l'Europe de renouer avec une tradition de dialogue euro-arabe plutôt que de chercher à mettre constamment Arabes et Israéliens autour d'une même table ou à l'intérieur d'une même enceinte dans l'espoir d'accélérer la solution du conflit israélo-arabe qui ne peut être envisagée que sur le long terme.
  - a. Après tout, la rive sud de la Méditerranée du Maroc à la Turquie est arabe, à l'exception de l'enclave israélienne. Deux dialogues parallèles auraient à notre sens beaucoup plus de potentiel pacificateur qu'une seule enceinte, le plus souvent paralysée. Cela permettrait beaucoup plus de franchise dans les échanges entre partenaires et stimulerait de façon mieux ciblée les réflexions et possibilités d'accélération des évolutions vers la paix. De même, cela pousserait les régimes arabes antagonistes à mieux dialoguer entre eux.
  - b. Pour ce qui est du conflit chypriote, il conviendrait de mieux dialoguer avec la Turquie pour parvenir enfin à réunir l'île, la clé de la solution étant

incontestablement aux mains de la Turquie. De même, les aides au Maghreb devraient largement être conditionnées par la fin du conflit entre le Maroc et l'Algérie dans une formule de confédération large entre les trois entités, cependant que les deux enclaves espagnoles de Ceubta et Melilla devraient progressivement être rendues à la souveraineté marocaine.

2. Sur le plan économique, il convient de faire preuve de beaucoup plus de hardiesse hors du cadre de réformes néolibérales dont les limites sont évidentes. Il convient de faire bouger les économies réelles du sud et de les dynamiser. Pour cela, les Etats devraient être encouragés à intervenir à travers divers instrument, fiscalité en tête, pour corriger les déséquilibres d'investissement, trop fortement concentrés sur des secteurs peu innovants, à très hauts profits mais à faible valeur ajoutée. La lutte contre le chômage et donc la poussée migratoire exige que la fiscalité contribue à égaliser les taux de profit de l'investissement entre les secteurs à faible valeur ajoutée et ceux à forte valeur. La taxation des plus values foncières et boursières peut y contribuer, ainsi que la suppression des avantages fiscaux, souvent exorbitants, accordés aux investissements nouveaux dans les secteurs à haut taux de profit. Sans une dynamisation des économies des pays du sud de la Méditerranée, la diminution de la pression migratoire ne pourra intervenir.
3. Pour parvenir à débloquer les situations méditerranéennes décrites ci-dessus, il conviendrait de changer les paramètres de l'agenda actuel des nombreux colloques académiques, réunions officielles et écrits sur la Méditerranée.
  - a. Les dérives idéologiques des mouvements islamistes doivent cesser d'être l'objet de tant d'études et de travaux. Ces dérives ne sont que l'un des symptômes d'un profond mal de vivre aux multiples facettes sur la rive pauvre de la Méditerranée et, de façon plus générale, du Moyen-Orient dont il convient d'examiner les causes réelles et non les symptômes exprimées dans certaines idéologies fanatiques de repliement religieux ou communautaire.
  - b. L'agenda devrait être mieux centré (i) sur le problème des économies réelles et de la nécessité urgente de les dynamiser sur le plan de l'appropriation des sciences et techniques, mais aussi celui de la lutte contre la corruption et l'accaparement des sources de la prospérité par une petite minorité de familles proches du pouvoir ou à l'intérieur du pouvoir et (ii) sur l'apaisement des traumatismes et rancoeurs nées de la création de l'Etat d'Israël et de la protection morale dont il jouit de la part de l'Europe officielle, ce qui le place au-dessus des règles du droit des gens.

C'est à partir de ces deux prémisses que le dialogue euro méditerranéen pourrait devenir fertile et constructif pour accélérer le développement d'un véritable espace de paix et de prospérité. Pour le moment, nous en sommes encore bien loin.